RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 03921
Numéro SIREN : 813 525 516
Nom ou dénomination : JMFL

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2021 sous le numéro de dépôt 1183

15M3921

JMFL
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue de L'Aveyron ZA LES CLOSEAUX
78200 BUCHELAY
813 525 516 RCS VERSAILLES

n° de dépôt 1183

15 JAN. 2021

n° de facture

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2020

Le 15 novembre 2020, à 19h00, les associés de la Société JMFL se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3 Chemin du Bas Désert 78270 Rolleboise, sur convocation faite par le liquidateur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent 1000 actions, soit la totalité des actions ayant un droit de vote.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie PRADIER, en sa qualité de liquidateur.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport du liquidateur,
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le bilan de liquidation arrêté au 15 novembre 2020.

Puis il est rappelé que l'Assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du liquidateur ;
- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte ;
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Lecture est donnée du rapport du liquidateur.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport et les comptes de liquidation arrêtés au 15 novembre 2020 faisant ressortir un solde positif de 97 712 € représentant à concurrence de 10 000 € le montant du capital et à concurrence de 87 712 € le boni de liquidation.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actif net à partager s'élève à 87 712 € avant imputation du droit de partage qui constitue lui-même un passif de l'actif net soumis à droit de partage, son calcul s'effectue comme suit :

Assiette du droit de partage : X

X = (87 712 / 1,025) = 85 573

Droit de partage : 85 573 x 2,50 % = 2 139 €

En conséquence, l'assemblée générale décide de répartir le solde positif s'élevant à 95 573 € après imputation du droit de partage, entre les associés, par attribution d'une somme de 95,57 € à chaque action (soit 10 € à titre du remboursement du capital et 85,57 € au titre du boni).

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce boni est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de leurs revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du boni sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Ce boni sera mis en paiement le 1er décembre 2020.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour procéder à la répartition entre les associés, et notamment procéder à une compensation entre le montant de la somme revenant à la société MAXMALIA SC et le montant de la créance que la société JMFL détient contre ladite société, inscrite au bilan de liquidation pour un montant de 88 882 €, entrainant ainsi l'extinction de ladite créance.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prononce la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.

Elle lui donne tous pouvoirs pour procéder à l'encaissement des créances inscrits à l'actif.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le liquidateur.

Le liquidateur

Monsieur Jean-Marie PRADIER

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
VERSAILLES
Le 15/12/2020 Dossier 2021 00000558, référence 7804P61 2020 A 07232
Enregistrement : 2139 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Deux mille cent trente-neuf Euros
Montant reçu : Deux mille cent trente-neuf Euros
L'Agent administratif des finances publiques

FIDAL

Société d'Avocats – Barreau d'Aurillac
14 Avenue du Garric
15000 AURILLAC

JMFL
SAS en liquidation au capital de 10 000 euros
SIEGE SOCIAL : 1 Rue de l'Aveyron – ZA les Closeaux 78200 BUCHELAY
813 525 516 RCS VERSAILLES

Monsieur Jean-Marie PRADIER, liquidateur de la société, a réuni le 15 novembre 2020, l'assemblée de clôture de la liquidation de cette société.

Ladite assemblée a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS de VERSAILLES.

Le liquidateur

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JMFL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 11

Adresse de l'entreprise : 1 rue de l'Aveyron 78200 BUCHELAY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 1 3 5 2 5 5 1 6 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 15/11/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I) — AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * — AB		AC	
		Frais de développement * — CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires — AF		AG	
		Fonds commercial (1) — AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles — AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles — AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains — AN		AO	
		Constructions — AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels — AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles — AT		AU	
		Immobilisations en cours — AV		AW	
		Avances et acomptes — AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence — CS		CT	
		Autres participations — CU		CV	
		Créances rattachées à des participations — BB		BC	
		Autres titres immobilisés — BD		BE	
		Prêts — BF		BG	
		Autres immobilisations financières* — BH		BI	
		TOTAL (II) — BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements — BL		BM	
		En cours de production de biens — BN		BO	
		En cours de production de services — BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis — BR		BS	
		Marchandises — BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes — BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* — BX		BY	
		Autres créances (3) — BZ	96 461	CA	96 461
		Capital souscrit et appelé, non versé — CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) — CD		CE	
		Disponibilités — CF	1 250	CG	1 250
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)* — CH		CI	
		TOTAL (III) — CJ	97 712	CK	97 712
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) — CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) — CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI) — CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) — CO	97 712	IA	97 712

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 205[illegible]2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JMFL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	272 866
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(186 154)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	97 712
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	97 712

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JMFL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	240 066	FH		FI	240 066	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	240 066	FK		FL	240 066	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 974	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 916	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	255 958	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	485	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	80 428	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 509	
	Salaires et traitements*					FY	144 151	
	Charges sociales (10)					FZ	47 279	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	1 568	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 519	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	278 941	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(22 983)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	142	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	142	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 284	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 284	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 141)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(25 124)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS JMFL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	302 703
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	302 703
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	49
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	463 683
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	463 733
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(161 029)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	558 804
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	744 959
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(186 154)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 974
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	25
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	49	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	463 683	
Produits des cessions d'éléments d'actif		302 703

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Copie certifiée conforme à l'original

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group